



Commune de Saint Maurice de Rémens (Ain)

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal 3 mai 2023 à 20 h 00

L'an deux mille vingt-trois, le trois mai à vingt heures, le conseil municipal de la Commune de Saint Maurice de Rémens, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Éric GAILLARD, maire.

Présents : M. Éric GAILLARD, Mme Sylviane BOUCHARD, M. Cyril GOUDARD, M. Pierre CHAFFRINGEON, M. Cyril GUINOISEAU, M. Hervé MORIN, M. TISSOT-GUERRAZ Max, M. Eddy LABBÉ, M. Sylvain LEFAIX

Absents excusés : Mme Eliane NAMBOTIN donne pouvoir à M. Éric GAILLARD, M. Maurice OBERLÉ donne pouvoir à M. Cyril GOUDARD, Mme Jennifer PUTELAT donne pouvoir à Mme Sylviane BOUCHARD, Mme Adeline DUFOUR,

Absents : M. Damien PLANTADE

Secrétaire de séance : Mme Sylviane BOUCHARD

DEMANDE DE SUBVENTIONS – PROJET DE RENOVATION BÂTIMENT ECOLE / MAIRIE

Le conseil municipal a voté des demandes de subventions auprès de l'Etat, la Région et le Département pour le financement de la rénovation des bâtiments Ecole / Mairie. Suite à un échange avec monsieur le Sous-Préfet de Belley sur ce projet et la participation de l'Etat, le programme a été modifié et ces délibérations sont caduques. Elles ont été représentées au conseil municipal du 07/06/2023.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA BIBLIOTHEQUE DE CHATEAU-GAILLARD

Monsieur le Maire rappelle que la Commune de Saint-Maurice-de-Rémens n'a plus de partenariat avec la Bibliothèque Départementale de l'Ain pour le prêt des livres pour la bibliothèque municipale.

Une réflexion a été menée pour trouver une solution et continuer de proposer ce service aux administrés de la Commune.

La proposition de partenariat avec la Commune de Château-Gaillard a été retenue, cela permettra aux administrés de la Commune de Saint-Maurice-de-Rémens qui le souhaite d'accéder gratuitement à la bibliothèque de Château-Gaillard et des animations partagées pourront être mise en place.

Les bénévoles de la bibliothèque municipale de Saint-Maurice-de-Rémens sont intégrés dans l'équipe de la bibliothèque de Château-Gaillard et participeront aux évolutions des services proposés.

CONVENTION AVEC LE RASED

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) intervient dans nos classes pour plusieurs élèves. La Commune a été sollicité pour une subvention de fonctionnement.

Le conseil municipal accepte de verser 25,- € par classe soit 100,- €

Questions diverses

- Tour de France 2023

Monsieur le Maire rappelle que le Tour de France passera sur la Commune le 14 juillet prochain. A cet effet, la route départementale D904 sera fermée à la circulation de 12h00 à 16h00. Le stationnement sera également interdit le long de la RD904.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50

Le Maire
Éric GAILLARD